

La Petite Tunisie

Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: Un an 10 fr.; France et Etranger: 12 frs

A LEA JACTA EST!

Madagascar va avoir sa Banque d'émission!

Et ce n'est point le Comptoir National d'Escompte de Paris qui, le premier, installa des comptoirs dans la grande île qui recueillera le fruit de ses sacrifices.

C'est encore cette Banque de Paris et des Pays-Bas qui décrochera la timbale comme elle a décroché celle du Maroc où elle a fait le joli et beau travail que l'on sait avec la complicité du directeur général des Finances marocaines de l'époque.

Saluons, chapeau bas, ce financier de grande envergure qui fit le coup du Hassani dont le Maroc conservera longtemps le souvenir cuisant. Et pour cause!

Alea jacta est dit l'excellent journal le "Phare de Majunga".

C'en est fait, les parlement...eurs et leur clique, ceux qui vivent des dépouilles des gogos, ont fini par avoir gain de cause et le ministre des Colonies M. Daladier, a décidé, comme don de joyeux avènement et cadeau de nouvel an, de gratifier Madagascar d'une "banque d'émission"!

Tous les arguments valables contre une semblable institution ont été exposés en maints articles dans les journaux de la Colonie; tous les gens sensés, ceux qui ne se paient pas de monnaie de singe, ont fait entendre leur voix.

Peu importe. Le ministre et ses thuriféraires ont décrété qu'il nous fallait une banque d'émission; Boussenoit lui-même, que nous avons délégué pour défendre nos intérêts, s'est mis du parti qui nous conduira au désastre, et tous ces braves, l'un poussant l'autre, poussés les uns par les autres, ont décidé de drainer notre bas de laine.

Il y a deux ans, un journal, le seul à Madagascar, qui fut partisan de la banque, — nous expliqua ceci: *La Banque d'émission* pourra se contenter de prêter à un intérêt de 6 o/o — (ce qui ne paie pas, en principe) — parce que chaque franc de son émission lui en aura rapporté 3, en sorte que 6 o/o d'intérêt correspondront en réalité pour elle à 18 o/o!

Voilà ce que nous a servi froidement le confrère bancophile!

A quoi il lui fut répondu, ici-même, dans le "Phare", si je me souviens bien, que justement cette raison qui lui faisait désirer la banque d'émission était une de celles qui nous la faisait redouter avec ardeur!

3 francs de monnaie madécasse ne vaudront plus que 1 franc de monnaie française.

A nous, gens d'ici, on nous aura échangé cette monnaie frolatée un contre un c'est-à-dire que: contre un de nos francs français (qui ne vaut déjà pas plus de 0 fr. 25) on nous donnera un franc madécasse (au lieu de 3) lequel vaudra trois fois moins, c'est-à-dire environ 0 fr. 08! Tirons l'échelle.....

Voilà, chers Madécasses, le cadeau de nouvel an du ministre.

Que vont faire ou dire nos corps constitués?

Après le ministre des Colonies viendra nous dire la bouche en cul de poule que celles-ci ne sont pas à vendre car elles sont la chair de la France!

Que serait-ce si elles n'étaient pas la chair de la France pour les traiter ainsi et les ruiner en cinq sec d'un trait de plume pour enrichir une bande de vautours.

Ne vaut-il pas mieux les liquider tout de suite sans attendre un jour

de plus pour payer nos dettes qui nous écrasent et nous font passer pour des débiteurs de mauvaise foi, malhonnêtes mêmes, pires que les bolchevicks — comme a osé le dire en plein sénat ce germano-américain du nom de Borah.

Honte à lui après ce que la France a fait pour son pays et pour les alliés dans la grande guerre!

L'insulte ne serait pas à relever mais la France ne saurait être traitée de cette façon ni comparée à la Russie des soviets et pour faire honneur à sa signature elle doit envisager la cession de quelques colonies dont nous ne tirons aucun parti parce qu'elles sont trop éloignées ou qu'elles manquent de main d'œuvre pour être mises en valeur.

On a parlé de la Guyane, pays de malheur et de misère, bonne tout au plus pour des forçats, lâchons-la donc vite si elle peut faire le bonheur de nos riches créanciers.

Et si elle ne suffit pas, cherchons dans le Pacifique quelques îlots pour lui fermer le bec et nous soustraire à son étrointe.

Sans cet abandon nous n'arriverons jamais à la payer sinon en nous saignant aux quatre veines pour le plaisir de conserver des territoires improductifs autant dire inutiles.

Ce ne serait pas sérieux.

BULLETIN

La prochaine conférence

Word Africaine se tiendrait à Paris
Est-ce le destour qui nous vaudrait ce changement?

L'«*Économiste colonial*» de Paris annonce que la prochaine conférence nord-africaine, qui se tiendra à Paris, doit traiter principalement des questions sahariennes. Le colonel Gaden, gouverneur de la Mauritanie, est actuellement à Casablanca pour préparer la conférence. Le Général Dineaux, commandant le territoire d'Ain-Sefra, se trouve au Maroc pour le même objet.

Cela nous explique pourquoi le service des bâtiments civils à la direction générale des Travaux Publics laisse notre malheureux dar el Bey dans l'état pitoyable où il se trouve.

Et ceci ditons-le franchement n'est guère à la louange du protectorat.

Du reste, nos protégés, — les destouriens comme les autres — l'ont remarqué et ne se font pas faute de faire des comparaisons entre le délabrement du dar el bey et les autres directions tenues dans un état irréprochable, les maçonneries comme les peintures.

— Voyez, disent-ils, notre souverain n'a même plus le pouvoir de faire réparer son palais!

Que répondre à cela?

Il est de fait qu'à voir sa façade démolie, on dirait vraiment que c'est à dessein qu'on le laisse s'écrouler pour élever sur ses ruines la vulgaire construction moderne — style qui marquera pour les générations futures la transformation qui s'est opérée dans ce qui fut le pivot de toute l'administration tunisienne et qui n'est plus aujourd'hui qu'une direction comme les autres.

Ce n'est pourtant point exact.

Le dar el bey restera éternellement la principale direction par la multiplicité de ses attributions dont la première est incontestablement la sécurité du pays.

Alors, ne donnons pas à nos protégés l'occasion de dire que leur souverain n'a même plus le pouvoir de faire réparer le palais où il tient ses assises ou tout au moins devrait les tenir car il y a longtemps qu'on ne l'a vu parader dans les rues de Tunis escorté de toute sa Cour et des dignitaires pour aller exercer les hautes charges de sa dignité.

Est-ce que lui aussi serait ébahi et par représailles ne voudrait plus remettre les pieds au dar el bey?

Les poursuites à la vapeur n'ont jamais rien valu



Le gérant de l'Avenir Social était sous le coup de trois poursuites: 1^{re} outrages publics au résident général, en l'espèce un ministre plénipotentiaire accrédité auprès du bey; 2^e attentat contre les droits et pouvoirs de la République française en Tunisie et 3^e de complot contre la sûreté de l'Etat.

Deux des inculpations ont été déléguées à la police correctionnelle, ce qui a valu à son auteur 8 mois et un an de prison 1000 et 2000 francs d'amende, peines confondues dans la plus élevée.

A notre humble avis, ni l'une ni l'autre de ces deux poursuites ne tiennent debout, pas plus que celle engagée au "Moumathel" car si le résident général; est présenté en tenue de gala, quelque peu débraillé, distribuant des pots de beurre ou des quantités de viande à des confrères, l'outrage vise plutôt ceux qui sont censés les recevoir que celui qui donne.

Appel a été interjeté; nous verrons comment la Cour d'Alger appréciera le délit et si elle acquittait, ce qui est dans les choses possibles, Finidori sortirait lui aussi indemne d'où pas de clerco et fausse situation pour le résident général; quant au deuxième procès, le député Berthon a soulevé un cas de nullité qui sera sûrement retenu par la Cour d'Alger.

Le résident général, cela peut sembler paradoxal, mais c'est ainsi, n'a pas qualité pour mettre en mouvement l'action de la justice dans une poursuite pour attentat contre les droits et pouvoirs de la République, il doit être autorisé par le ministre des affaires étrangères, son chef direct, et cette autorisation, écrite ou télégraphique, doit être mentionnée dans la plainte.

Dans une circonstance analogue où l'auteur de ces lignes était partie en cause le premier soin de ses avocats fut de s'assurer si l'autorisation ministérielle avait été accordée par le futur académicien Hanoteaux, celui-là même qui égare ses titres de propriété à bon marché en Tunisie qui était alors ministre des affaires étrangères.

Elle l'avait été télégraphiquement et figurait bien en tête de la plainte.

Si M. le Résident général a oublié cette formalité préliminaire et essentielle avant le dépôt de sa plainte et de la consigner sur celle-ci le procès est nul et la cour relaxera le prévenu des fins de la poursuite.

Donc un, sinon deux procès inutiles.

Et pourquoi cette précipitation à faire juger les faits alors que la Cour d'Alger n'a même pas statué sur l'appel des deux indigènes du "Moumathel"?

Reste le complot. Non, mais, voyez-vous ce Finidori, ce Moktar el Ayari et ce Mohamed Ali, trois mirmidons, comploter contre la sûreté de l'Etat! le public se demande si c'est sérieux.

Si ce n'est que la première charrette bon, mais alors qu'on se dépêche d'en amener d'autres, néanmoins l'inculpation aurait été prise plus au sérieux si on l'avait appelée tout simplement par son nom comme elle eût dû l'être: entraves à la liberté du travail — ce qui était suffisant pour débarrasser le pays pendant quelques mois d'un trio de gréviculteurs — histoire de leur donner une leçon et de les faire changer d'air.

Em. L.

Echos & Nouvelles

En route pour Paris

Le Résident Général qui ne pouvait plus différer son voyage à Paris, dans l'attente des nouvelles de la mission Courtot, s'est embarqué sur l'un des derniers courriers en compagnie de Mme Lucien Saint, de MM. Fournes, directeur de son cabinet et Voizart, chargé du service de la presse à la résidence générale.

On peut dire que la Tunisie avait hâte de le voir prendre le chemin de la capitale pour connaître les propositions qu'il va soumettre au président du conseil et à la commission Tunisienne.

Nous ne les connaissons point et formons des vœux sincères, pour qu'il ait vu juste et compris qu'à situation nouvelle il faut un changement radical dans la composition et les attributions du Grand Conseil et de son mode d'élection qui est moins libéral, que celui de l'ancienne Conférence Consultative.

Pour le Grand conseil, notre ami, M. Emile Morinaud, voudrait une assemblée unique de 26 membres non colons en raison du nombre d'électeurs, de 22 colons, et 24 membres indigènes, le régime intérieur étant copié sur celui des Délégations financières d'Algérie.

Pour les communes, deux catégories: plein exercice pour les grandes villes et mixtes pour les petites.

A qui confierait-il la présidence? aux caïds ou aux contrôleurs civils?

C'est tout un chambardement aussi à notre humble avis conviendrait-il simplement d'élire les conseillers municipaux et de laisser au choix de l'assemblée la nomination d'un ou des vice-présidents qui dans une ville comme Tunis devraient être au moins six, chacun ayant ses attributions particulières lui donnant rang.

Chez S. A. le Bey

S. A. la Baya a heureusement mis au monde dimanche matin une petite fille qui a reçu le nom de Fathma.

Nous nous associons pleinement à la joie qu'a causé cette naissance dans la famille baylicale et nous prions respectueusement S. A. le Bey d'accepter, à l'occasion de cet heureux événement toutes nos chaleureuses félicitations.

Dans la légion d'honneur

Nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer les nominations suivantes dans la légion d'honneur et qui récompensent de bons et braves serviteurs en regrettant que le nombre n'en soit pas plus élevé.

A tout seigneur, tout honneur, notre ami si Mohamed Salah Baccouch, ancien caïd, président de la Djamaïa des Habous est promu officier; Si Larbi ben Abdallah, chef de service au dar el bey, ancien délégué du gouvernement pendant de longues années à la Djamaïa des Habous et Si Habib Djellouli fils de notre ami décédé, caïd de Nabeul, sont nommés chevaliers.

Nous leur adressons nos plus vives et cordiales félicitations.

S. A. le bey décerne quelques hautes distinctions honorifiques

Nous relevons avec un vif plaisir les hautes distinctions honorifiques accordées par S. A. le bey à plusieurs caïds ou anciens caïds de nos amis.

Grand cordon du Nichan Iftikhar:

Si Mohamed Baccouch, ancien caïd de Bizerte, Bèja et Mateur, président de la djamaïa des habous; Si Chadly Okbi, caïd de Souk el Arba; Si Mostafa ben Osman, caïd de Mahdia; Si Salem Snadli, caïd de Sfax; Si El Hadi Mrabet, caïd de Kairouan qui est fait en même temps colonel;

Si Hassen Barquette, caïd de Bèja et Mohsen Zaccaria sont promus colonels. Nous adressons à tous les nouveaux promus nos plus sincères félicitations.

A la Présidence des habous

Notre ami, M. Mohamed Salah Baccouch, officier de la légion d'honneur, ancien caïd de Mateur, nommé à la présidence de la djamaïa des habous, vient de prendre possession du haut poste que son dévouement à la dynastie et la confiance de ses chefs lui ont fait attribuer.

Nous lui adressons nos sincères souhaits de bienvenue et lui réitérons nos félicitations les plus amicales.

Le directeur du protocole

Nous avons été peiné d'apprendre que le général Si Younés Hadjoui, directeur du protocole, avait été sérieusement touché par la maladie.

Grâce aux bons soins dont il a été entouré, la maladie a été enrayée et la guérison n'est plus qu'une question de jours.

Nous nous en réjouissons et prions notre ami de croire à la joie que nous éprouvons de son retour à la santé.

Au caïdat de Bizerte

Le général Si M'hamed bel Khodja, nommé caïd de Bizerte, en remplacement

de Si Salem Snadli qui passe à Sfax vient de prendre possession de son poste. Il a fait cette semaine ses visites protocolaires et reçu un certain nombre de ses administrés.

Partout il a produit une excellente impression et sa prise de contact fait bien augurer de son administration.

Comme son devancier qui vient lui aussi de prendre possession de son poste à Sfax, ce sont deux serviteurs fidèles de S. A. le bey et de grands amis de la France qui les en a récompensés en leur conférant la rosette d'officier de la légion d'honneur.

Portelli - Ville

La revue la Vie de Paris a publié un fort intéressant article sur l'œuvre de notre ami M. François Portelli au Djebel-Trozza et sur Portelli-ville le centre créé de toutes pièces par lui au pied de sa mine.

Tout le monde, ici, en Tunisie, connaît cette œuvre admirable de out-dire, il lui serait possible de la mieux connaître si notre ami voulait céder aux instances de ses amis en exposant dans les vitrines d'un de nos grands magasins ou dans le salon de thé du Magasin général le magnifique plan panoramique qu'il a fait dresser par un artiste de talent.

Et tout le monde s'associerait à la conclusion de l'article de notre confrère parisien que la légion d'honneur devrait récompenser une œuvre aussi belle qui a fait du Djebel Trozza un centre minier de premier ordre.

Pour combattre la vie chère

Le premier élément de vie chère, c'est la hausse du blé. Pourquoi ne pas l'attaquer sur son propre terrain, et non sur le terrain des changes demande le «*Bonsens financier*» de Paris? Il existe, en effet, en Algérie de grandes surfaces de terres qui ne demandent qu'à être emblavées, ainsi que le disait, pendant la guerre, M. Morinaud, député de Constantine. De ce côté, on ne fait rien. Pourquoi? Nous ne devrions pourtant pas oublier que l'Algérie fut, avec la Tripolitaine, le grenier d'abondance de l'ancienne Rome. En ce moment, d'ailleurs, l'Italie, plus pratique que nous, met sa colonie en valeur et lui demande de plus en plus ce que la péninsule ne peut lui fournir.

Le lotissement du Jardin d'Essais

Belvédère - Cité Jardins

La Direction générale de l'Agriculture mettra en vente, dans le courant de la deuxième quinzaine de mars, 45 lots de terrains à bâtir dans le lotissement du Jardin d'Essais. Ces lots seront attribués par la voie des enchères publiques ouvertes à tous les éléments de la population sur la mise à prix de 24 à 84 francs le mètre carré. Le prix d'adjudication sera payable en trois termes annuels égaux. Ce lotissement est destiné à des constructions à l'usage exclusif de villas ou d'hôtels particuliers.

Tous les renseignements complémentaires sur cette vente sont donnés, dès maintenant, au public dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Dans le Nichan Iftikhar

Nous adressons nos bien sincères félicitations à M. Léon Guez, l'actif directeur à Tunis des Etablissements Orosdi-Back, conseiller municipal et chevalier de la Légion d'honneur, qui vient d'être promu au grade de commandeur dans l'ordre du Nichan-Iftikhar.

Dans les Khalifaliks

Nous nous joignons aux amis du lieutenant Hamda Ezzouari, Khalifat de 1^{re} classe pour le féliciter d'avoir été maintenu dans le caïdat de Zlass administré par son frère aîné et nommé au centre d'Oueslelia.

Le lieutenant Ezzouari, qui eut une brillante conduite, durant la guerre, en qualité de sous-lieutenant, est une des plus sympathiques figures parmi le jeune personnel de l'administration tunisienne.

Nécrologie

Mme et notre ami M. Jules Curtelin le sympathique consul des Pays Bas, ont eu la douleur de perdre leur mère et belle-mère Mme Marie Duhaut de Faucamberge.

Nous les prions ainsi que les familles atteintes par ce deuil d'agréer nos compliments de condoléances.

Toujours les mêmes

L'autre jour, notre bon confrère Lacroix, évoquait, dans sa *Petite-Tunisie*, le souvenir de notre vieux maître Jacques Bahar.

« Nous ne pouvons nous rappeler disaient-ils, la disparition de Jacques Bahar, sans penser à l'abominable accusation que l'on fit peser sur lui pour avoir osé dire dans une lettre privée que « les Américains seraient les seuls bénéficiaires de la sanglante tragédie dont ils récolteraient de plus amples profits la paix venue. » Il avait eu raison.

Bahar avait d'implacables ennemis dont Pichon, à ce moment ministre des Affaires étrangères, n'était pas le moindre.

Aussi il fallut de longs mois pour lui faire ouvrir les portes de sa prison.

Nous y contribuâmes dans la faible mesure de nos moyens.

Ce fut dur. Sa femme devant tant d'ennemis acharnés à la perte de son mari ne put supporter cette douloureuse épreuve et se suicida. Il ne connut la mort et le suicide que plusieurs jours après.

Etait-ce assez infâme ?

Evidemment.

Tous les cabotins de la presse dit notre excellent confrère Jacques Arnevet, dans son vaillant journal l'Echo des Boulevards, du Parlement et de la Bourse de Paris, protestent contre les poursuites intentées à Blasco Ibanez, nous protestons aussi, cela va sans dire.

Mais le souci de la justice nous oblige à dire que pas un des personnages criant si fort en faveur de l'écrivain espagnol ne fit entendre sa voix lors de l'incarcération de Jacques Bahar.

A protester, M. Clémenceau regnante on risquait quelque chose. La horde des profiteurs de tréteaux, des m'as-tu-lu de toutes nuances politiques, demeurait muette de terreur.

Aujourd'hui, qu'il n'y a plus rien à craindre, on se donne gratuitement une attitude de défenseur de la pensée (?) en championnant pour le riche étranger.

Cabotins! Cabotins!

Nous n'en attendions pas moins de l'amitié qui liait notre confrère Jacques Arnevet à Bahar.

Sa protestation contre le cabotinage de la presse parisienne qui prend feu et flamme pour Blasco Ibanez alors qu'elle resta sourde à nos appels à l'exception de la « Libre Parole » et de un ou deux journaux dont les titres nous échappent nous prouve une fois de plus que ses sentiments d'amitié pour le cher disparu n'ont pas diminué.

C'est que Bahar avait un cœur d'or que seuls ses coreligionnaires ou une partie d'eux méconnaissent.

Au reste s'il était attaché à sa religion cela ne l'empêchait point de reconnaître les travers et les défauts des siens, de le fustiger, ce qui lui valut de nombreux ennemis parmi eux ceux qui ne surent pas le comprendre, c'est leur seule excuse.

Brevets Tunisiens N° 1864 et 1865
La Société : Les petits-fils de François de Wendel et Cie à Paris, propriétaire

des brevets Tunisiens d'invention N° 1864 et 1865, le premier pour : *Charge explosive pour mines* et le second pour : *Cartouche explosive* tous deux du 9 juin 1921, désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation des dits brevets.

Pour offre ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur, 20 Rue de Russie à Tunis.

Administration des Habous
AVIS

Un magasin sis rue des Teinturiers n° 87 à Tunis.

Un four sis rue du Grenadier n° 31 à Tunis.

Il est donné avis au public que la mise aux enchères de location des deux immeubles ci-dessus, aura lieu au siège de l'Administration des Habous, le 26 Février courant à 10 heures du matin, sur les mises à prix suivantes :

Pour le premier : 881, f 00 par an.
Pour le deuxième : 600 f par an.

La location est consentie pour la fin de l'année 1925.

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Bureau Foncier n° 27.

Le Président des habous.
BACCOUCH

Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

Direction des Forêts
AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis le Jeudi 25 mars 1925, à la Direction Générale de l'Agriculture, Boulevard Bab-Benat, à l'adjudication de 4 coupes de bois essence chênes-liège et une coupe de taillis pouvant produire environ 4 900 quintaux d'écorces à tan, 6.100 quintaux de liège mâle, 25.700 stères de bois à charbon, 7.400 mètres linéaires d'étais de mine 950 mètres cubes de bois en grume et 2 200 manches d'outils.

Pour plus amples renseignements s'adresser dans les bureaux du service des Forêts à Tunis, Tabarka, et Ain Draham.

Administration des habous
AVIS

Une saniait dite « El-Hamari », comprenant deux puits non pourvus de noria, plantée d'arbres fruitiers et située dans la zone de Soliman, habous de feu Mahmoud Azeiz.

Il est donné avis au public que le vendredi 27 février courant aura lieu, à 10 heures du matin, et à la Niabat de Soliman, l'adjudication de location de la dite saniait.

La mise à prix est de 1.000 francs par an, y compris les fruits encore pendants.

Le locataire en prendra possession, le jour de l'adjudication.

Le Président des Habous
M.S. Baccouch

Demandez partout
l'anisette Gras

Agent Dépositaire J. CURTELIN Fils
19 rue du Maroc, Tunis Tél. 0.95

LA COTE DU SOLEIL
Korbus

Saison du 30 Novembre au 15 MAI

Établissement Thermal, avec massagers diplômés sous la Direction de M. le Docteur Caillon

Prix de pension par jour, comprenant chambre petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (sans vin)
Hôtel des Thermes : 30 à 40 frs
Hôtel des Sources : 24 à 27 frs.

Location de villas et d'appartements.
S'adresser aux bureaux de la Compagnie à Korbus même sans qu'il soit besoin d'aucun intermédiaire d'aucune sorte.

Restaurant Cachir.
Transports automobiles en autocar de la Maison Albert Bonan 4 avenue de Carthage Tunis Départ à 8 h. du matin

Administration des Habous
AVIS

Il est donné avis au Public que le vingt et un Février courant, il sera procédé, à dix heures du matin, au siège de l'Administration des Habous, 55 rue de l'Eglise, à Tunis, à l'adjudication de location des immeubles ci-après indiqués :

1° : Une boutique, rue Bab Souika, n° 108, à Tunis pour le restant de l'année 1925, à raison de 910 Fes par an.

2° : Une boutique, rue El Marr, n° 135, à Tunis pour le restant de l'année 1925, à raison de 78 Fes par an.

3° : Une maison Rue El Monastiri, n° 7, pour le restant de l'année 1925, et les deux années suivantes, à raison de 3.500 Fes l'an.

4° : Bâad (terrain nu) de l'olive dite Ez-Zafrani, située à la Ghaba Ech-Charika, pour le restant de la campagne agricole en cours, à raison de 100 Fes l'an.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau Foncier n° 27 à l'Administration des Habous.

Le Président des habous
BACCOUCH

Grand arrivage de Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN
les trois marques mondiales

J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

LA DÉCOUVERTE POUR LE TEINT
DONT 1.000.000 DE JOLIES FEMMES ET DE JEUNES FILLES SE SERVIRONT CETTE ANNÉE



Pas de Taches de Rousseur, ni de Défauts de la Peau.

Teint Merveilleux Plus de Nez Brillant. Peau Douce Claire et Fraîche.

Pas de Vilains Pores Dilatés.

Toute femme qui tient à sa beauté a une dette de reconnaissance durable envers le Docteur Grosmand, le Spécialiste Parisien du teint, pour sa découverte : l'art de mettre de la mousse de crème dans la poudre de riz. La mousse de crème fait tenir la poudre sur la peau, en dépit de la chaleur, du vent ou du temps pluvieux et supprime ainsi complètement les nez brillants et l'ennui de vous poudrer le visage toute la journée. Elle empêche également la poudre d'absorber l'humidité naturelle de la peau, de la dessécher et de causer des rides, une peau sèche et rugueuse et autres défauts de la peau. Elle protège efficacement l'épiderme contre le mauvais temps, le soleil et les taches de rousseur. Vous pouvez vous procurer de la mousse de crème et un pulvérisateur spécial dans n'importe quelle bonne maison de fournitures pharmaceutiques et mélanger la mousse de crème avec votre propre poudre, ou vous pouvez obtenir de la poudre de riz à la mousse de crème scientifiquement mélangée dans les proportions exactes, sous le nom de Poudre Tokalon. Etant aérée, elle ne contient pas la moindre petite particule dure et rugueuse pour entrer dans les pores de la peau, s'y agglomérer et produire pores dilatés, points noirs et autres défauts de la peau. Dans la Poudre Tokalon, la mousse de crème est mélangée de telle sorte que la poudre parvient à imiter, dans la mesure du possible, la beauté et la fraîcheur d'une peau d'enfant et elle fait paraître plus jeunes la plupart des femmes. Elle est composée des ingrédients les plus purs et les plus coûteux que l'on puisse trouver pour embellir l'épiderme et donne immédiatement au teint une apparence indescriptible de beauté et de jeunesse. Des résultats satisfaisants sont garantis dans chaque cas, sinon votre argent vous est remboursé. Demandez la Poudre Tokalon, merveilleuse poudre de riz à la mousse de crème et, en même temps, véritable produit de beauté pour le teint. En vente dans tous les bons magasins.

Importation-Expertise de tous produits = Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohameds Ellamti - Sousse.

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD
Madame Maud Euvé Hyères (Var)

REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
Le Gérant : E. LUMBROSO

Anis **BERGER**
Claude
181, Boulevard National - MARSEILLE

Demandez partout les
Apéritifs LICARÉ

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

BERNA

2 fr. 80 la boîte

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires : 3 rue des Belges — Tunis

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. deLacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Pianos et Musique. 5, rue Es-Sadikia - Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. A. Minaud et Fils, ancien Aucoouturier-Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guédon — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt de gant « Perrin », — parapluies « Revel » et parfumerie « Aryste » Fournitures complètes pour couturières.

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry, Téléphone, 6-68.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
toutes opérations sur titres
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Lafitte - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARÉ
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Ornées à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistols automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 — Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N-1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goudron. Télég. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et recouvrements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires. — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(20^{ème} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous si vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'«OFFICE FRANÇAIS».

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, act sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée